



# COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction  
d'un parti ouvrier  
révolutionnaire en  
Martinique et  
en Guadeloupe.  
Pour l'émancipation  
des peuples de  
Martinique et  
de Guadeloupe.  
Pour la reconstruction  
de la IV<sup>ème</sup>  
Internationale.

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 31 JANVIER 2015

N° 1126

PRIX 1 €

## EDITORIAL

### Grèce - Faire savoir ce que l'on veut et... prendre ce que l'on veut !

La victoire de Syriza (en Grec, la coalition de la gauche radicale) était annoncée par tous les sondages. Mais, nous disait-on dans de nombreux médias, si le parti anti austérité arrivait au pouvoir ce serait la sortie de l'Euro pour la Grèce et une crise économique sans précédent pour la zone euro. Eh bien la population grecque ne s'est pas laissée intimider par ces sirènes alarmistes venant de la Troïka : le FMI (fonds monétaire international), la Banque européenne et le parlement européen. Elle a fait savoir qu'elle en avait marre de l'austérité et des privations.

Aux élections législatives du 25 janvier 2015, Syriza est arrivé très largement en tête avec près de 2 300 000 voix (36 % des suffrages). Le Parti communiste de Grèce (KKE) progresse légèrement lui aussi et obtient 15 sièges au parlement (trois de plus qu'en juin 2012). C'est la droite classique et surtout le Parti socialiste (le Pasok qui perd les deux tiers de ses électeurs) qui ont fait les frais de la colère de la population.

La Grèce a subi de plein fouet la crise de 2009. Les «marchés financiers» – c'est-à-dire les banquiers des pays riches – ont alors mis à genoux l'État grec en jouant avec sa dette (qui n'est en réalité pas pire que celle du Japon, par exemple). Ils ont fait de ce pays de 10 millions d'habitants le laboratoire des politiques d'austérité les plus violentes. Les travailleurs et la population laborieuse ont été contraints de payer pour les riches, saignés aux quatre veines pour «renflouer» la bourgeoisie grecque (qui est par ailleurs une grande spécialiste de l'évasion fiscale) et ses homologues européennes. Le peuple grec a vu ses conditions de vie s'effondrer. Le chômage a triplé, les salaires et les pensions ont été diminués de 10, 20, 30 %. Des milliers de commerces ont fermé, le système de santé a été largement démantelé, des milliers de fonctionnaires ont été licenciés.

Face à une telle situation, le vote de la population grecque est une bonne nouvelle : après 5 ans de descente aux enfers, la population ne se résigne pas aux sacrifices. Et elle l'a exprimé en votant massivement à gauche plutôt qu'à l'extrême droite, même si le parti "Aube dorée", ouvertement néonazi, se maintient à environ 400 000 voix et attend son heure en coulisses.

Mais il ne suffit pas de s'en remettre à ceux qui arrivent au pouvoir sur de belles promesses. Le problème n'est pas, comme le suggèrent les chefs de Syriza, d'élire un gouvernement capable de défendre «l'intérêt national» face à Angela Merkel. Le problème qui se pose aux travailleurs est de se battre pour imposer aux riches aussi bien étrangers que grecs, les mesures urgentes nécessaires : l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous et l'ouverture des comptes des super-riches qui font aujourd'hui payer la crise à la classe ouvrière et aux pauvres.

Plusieurs Grecs interviewés ces jours-ci par les télés ont déclaré qu'ils avaient faim, réellement faim ! Eh bien, un grand révolutionnaire du 19<sup>ème</sup> siècle, Auguste Blanqui, déclarait «qui a du fer a du pain». En d'autres termes, ce sont ceux qui se battent résolument, avec la plus grande détermination contre la bourgeoisie qui prendront de quoi manger à leur faim. Sans forger un rapport de force en leur faveur, les opprimés ne pourront jamais vaincre. Ils en seront toujours à se ranger derrière la droite, la gauche fut-elle «radicale» ou quelque politicien, démagogue.

Si les travailleurs grecs, par leur vote, avancent dans la voie de la prise de conscience qu'ils constituent une force collective, alors ils peuvent ouvrir une perspective de changement réel. Mais ce ne sera possible que s'ils parviennent à transformer les signaux qu'ils ont lancés dans les urnes en lutte collective sur le terrain pour faire cracher à la bourgeoisie, aux possédants de quoi vivre dignement. Alors, en Espagne, en France et ailleurs, la contagion n'en serait que plus salutaire pour tous les travailleurs.

## Guadeloupe

### Combat Ouvrier participera aux prochaines élections

Combat Ouvrier présentera des candidats à l'élection départementale de Capesterre-Belle-Eau les 22 et 29 mars prochains. Il s'agit des ex élections cantonales. Depuis la dernière loi territoriale, la commune de Capesterre-Belle-Eau ne compte plus qu'un seul canton correspondant à l'étendue de la commune alors qu'il y en avait deux auparavant.

Nous présenterons aussi en décembre prochain une liste conduite par Jean-Marie Nomertin aux élections régionales en Guadeloupe et une liste conduite par Ghislaine Joachim-Arnaud aux élections à la CTM : «Collectivité Unique de Martinique».

A l'élection départementale de Capesterre-Belle-Eau, ce sont nos camarades Jean-Marie Nomertin et Rony Tillé et deux travailleuses de la banane, Marie-Anne Georges et Sylviane Desbonnes, qui défendront notre camp : le camp des travailleurs.

Ils affirmeront tout au long de cette campagne que ce ne sont pas toujours les mêmes, les travailleurs, les pauvres qui doivent faire des sacrifices alors que de l'autre côté les patrons, les possédants s'enrichissent sur le dos des salariés.

Tous les gouvernements successifs de droite et de gauche et leurs petits serviteurs locaux ont pris des décisions en faveur des capitalistes qui sont les vrais et

seuls responsables de la crise. Depuis des années, les patrons de la banane licencient des travailleurs et font travailler plus ceux qui restent pendant qu'ils mettent certains au chômage ils en assomment d'autres de travail. Nos camarades candidats qui travaillent dans la banane en savent quelque chose.

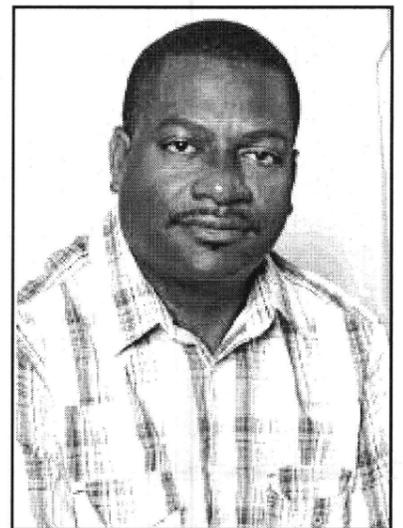
Tous ceux qui ne font que vivre de leur travail sans exploiter personne payent pour une crise dont ils ne sont pas responsables, pendant que les vrais responsables, les capitalistes, sont arrosés de subventions publiques. Les patrons de la banane sont des subventionnés permanents !

Aucun politicien n'a jamais fait de cadeau aux travailleurs. C'est toujours par les luttes collectives que leur sort a changé.

Le vote pour les candidats travailleurs de Combat Ouvrier sera le moyen d'affirmer que nous ne nous laissons plus bernier d'illusion électorale en illusion électorale par des politiciens au service des riches.

En votant Combat Ouvrier, vous ferez entendre les exigences des travailleurs. Il faut imposer au patronat de mettre fin au chômage en interdisant les licenciements et en partageant le travail entre tous sans pertes de salaire.

Il faut augmenter les salaires, les pensions et les allocations dont les



Jean-Marie NOMERTIN

niveaux aujourd'hui ne permettent pas de vivre décemment.

Il faut enfin contrôler les comptes et les décisions des capitalistes qui imposent leur dictature sur la société.

Travailleurs, population de Capesterre-Belle-Eau, puisque nous avons le droit de vote, eh bien profitons en ! Préparons nous à voter pour des candidats qui affirment les seules exigences qui peuvent changer les choses ! Utilisons le bulletin de vote Combat Ouvrier comme premier pas aux grandes luttes qui imposeront ces exigences aux capitalistes et aux financiers qui vivent en parasites sur la société.

## Martinique

### CTM : Ôte-toi de là que je m'y mette !

Les convulsions dans le camp des patriotes ne laissent plus de place au doute : la campagne pour la mise en place de la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique) en décembre 2015 est belle et bien lancée. C'est que les places seront chères car cette nouvelle Collectivité comptera 60 sièges, au lieu des 45 que compte le Conseil Général et 41 du Conseil Régional actuellement. De ce fait, certains jeunes loups impatients en ont assez de piaffer et sans ménagement, incitent les vieux à s'effacer pour laisser la place.

Des conciliabules se tiennent donc ici et là pour tenter de se mettre d'accord sur la composition des listes, sur les places, sur les têtes de section. On fait le compte des communes amies, on fait le

décompte des sièges potentiellement gagnables, on suppute, on menace, on appelle à l'union. Bref, on manœuvre.

Deux hommes sont l'objet des critiques de ces jeunes loups : Claude Lise, président du RDM (Rassemblement des Démocrates Martiniquais), ancien président du Conseil Général et ancien sénateur, et surtout, Alfred Marie-Jeanne, président du MIM (Mouvement indépendantiste martiniquais), député du Centre Atlantique et ancien président du Conseil Régional. Depuis les dernières municipales et la perte par le MIM de la commune de Rivière-Pilote, certains y voient une raison de lui demander de se mettre à l'écart et de laisser la place à J.P. Nilor, ancien attaché parlementaire de Marie-Jeanne et

député MIM du Sud. Un des plus en pointe sur cette ligne est Bruno Nestor Azérot, le maire de Sainte-Marie, et député de la circonscription Nord.

Marie-Jeanne, lui, n'en a cure. Estimant être le seul légitime et ne pas avoir été traité avec respect, il a clairement annoncé qu'il ne comptait pas se laisser faire. Et lors d'une réunion de la section MIM de Rivière-Pilote le vendredi 25 janvier, il a non seulement annoncé sa candidature, mais également celle de Nilor dans la section Sud.

La population peut constater que ses problèmes ne sont pas au centre des préoccupations de ces politiciens et que la lutte des places bat son plein.

Dans les années 1930, les patrons martiniquais de la filière canne à sucre ont vu leurs profits baisser. La canne était concurrencée, en métropole, par la betterave. Les prix du sucre et du rhum ont baissé, sur les marchés extérieurs, depuis 1928, date du dernier protocole sur les salaires.

De leur côté, les travailleurs souffraient, les prix flambaient et les salaires ne suivaient pas. Il y a 80 ans, avant le début de la campagne sucrière de 1935, les planteurs, les usiniers et le gouverneur, réunis le 21 janvier dans la CCTA (Commission Consultative du Travail et de l'Agriculture), avaient décidé une réduction du salaire des coupeurs de canne de 20 à 30%. Ils ont ressorti leur vieille idée, l'échelle mobile des salaires, arrangée à leur sauce, c'est-à-dire fonctionnant surtout à la baisse. Ils l'expliquaient en 1925 dans leur journal *La Riposte* : «L'échelle mobile des salaires présenterait, à n'en pas douter, une affinité certaine non seulement avec le coût de la vie, mais surtout avec le prix de vente du produit fabriqué». Et, méprisants, ils en vinrent à expliquer que le coût de la vie allait baisser puisqu'ils allaient baisser le prix du rhum de 20%.

## C'EST LA GRÈVE

Devant cette attaque, les coupeurs de canne ont débrayé, d'abord dans les plantations du Sud de l'île, puis à Sainte-Marie. La grève atteignit rapidement Rivière-Salée, le Lamentin...

Le 10 février, le syndicaliste Irénée Suréna fut arrêté. Le 11 février, après s'être réunis au Lamentin, plusieurs milliers de grévistes marchèrent sur Fort-de-France. Cette «marche de la faim» avait pour but de forcer le gouverneur à revenir sur la

décision de la Commission. Les grévistes occupèrent la ville, campèrent devant la Préfecture, sur la Savane, devant la prison, demandant la libération de Suréna. Le gouverneur et le maire, Victor Sévère, cédèrent à la pression. Ils firent libérer Suréna.

L'annonce du mouvement avait surpris le gouverneur des colonies d'alors, Alfassa, de même que les békés.

Ainsi R. H. Despointes conclut une lettre à son frère par cette anecdote : «...un jeune nègre disait à l'usine, au milieu de la foule, qu'il n'y avait rien à craindre, qu'il ne fallait pas reculer, car, alors même que quatre-vingts nègres seraient abattus chaque fois qu'un blanc serait tué, il resterait suffisamment de nègres pour prendre le pays...». Les travailleurs nègres, pieds nus, dans les rues de la capitale pour la première fois, avaient impressionné.

## PUIS LES NÉGOCIATIONS

Mais ils laissèrent leurs adversaires remettre les négociations au lendemain. Les négociations du 12 février, auxquelles ne participait aucun ouvrier agricole aboutirent à un accord selon lequel la tâche journalière était payée 20 francs. Pour les coupeurs et les amarreuses elle comportait 20 piles de 25 paquets de 10 tronçons de un mètre de long, comme en 1934. Mais ces conditions ne s'appliquaient qu'aux ouvriers ayant travaillé 5 jours. Ceux qui avaient travaillé 6 jours devaient recevoir une gratification de 3 francs et ceux qui n'avaient pas rempli ces conditions perdaient 15% de leur salaire par jour de travail en moins. Le prix du rhum était ramené au prix antérieur. Les représentants des grévistes

s'étaient fait prendre au piège, les conditions étaient moins bonnes qu'auparavant.

## LA GRÈVE REPART

Aussi dès le 13 février, des groupes de travailleurs réapparaissent sur les routes, les habitations et les usines. Les coupeurs refusaient les conditions de l'accord. Des affrontements survenaient avec les gendarmes, la population soutenait les grévistes, au Lamentin par exemple.

Alors les usiniers s'affolèrent ou jouèrent l'affolement pour obtenir plus de rigueur anti-grévistes de la part de l'administration. Mais, après une semaine d'agitation, la Préfecture recula et autorisa le retour aux dispositions antérieures de 1934. Usiniers et planteurs furent amenés à renoncer les uns après les autres aux dispositions de «l'accord» du 12 janvier que les travailleurs refusaient, notamment la clause du cinquième jour.

Le 19 février la reprise était totale sur toute l'île.

Cependant, l'arrivée en Martinique, annoncée pour la fin de la semaine du 18 février, de deux navires de guerre, le D'Entrecasteaux et la Jeanne d'Arc, poussa les patrons békés à refuser de s'avouer définitivement perdants. Au Lamentin, un administrateur, De Jaham, prétendit non seulement appliquer l'accord du 12 janvier, mais encore être plus strict sur les normes de coupe : tronçons de canne d'un mètre exactement. Le 1<sup>er</sup> mars, le travail de coupe cessa, De Jaham fut chassé à coups de pierres et plus de 300 grévistes bloquèrent l'usine du Lamentin où tout travail s'arrêta quand elle fut finalement occupée par

les gendarmes. En quelques heures tout était stoppé sur toutes les habitations du Lamentin. Aubéry, le maître du Lamentin ne fût pas suivi par l'administration dans sa volonté de provocation, et il dut renoncer à son renforcement du contrôle des normes. D'ailleurs la grève avait montré l'exemple. Le 18 février, au moment où les ouvriers agricoles reprenaient le travail, une grève éclatait sur les chantiers de construction «Roy-Camille» et «Colas», de la route menant du Carbet à Saint-Pierre. Plusieurs centaines de grévistes réclamaient eux aussi leurs salaires de 1934, et donc l'annulation d'une baisse de salaire de 10% qui leur avait été imposée. Les patrons cédèrent en moins de 24 heures. Des velléités ultérieures de ne pas respecter leurs engagements reconduisirent les ouvriers dans les rues de Saint-Pierre le 20. Le gouverneur fit parader les marins du D'Entrecasteaux sur la plage et tirer quelques boules sur les flancs de la Pelée. Malgré cette tentative d'intimidation, la grève s'est conclue par un succès.

## UN MOUVEMENT RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Comme tout mouvement important dans la classe ouvrière, celui de février 1935 à la Martinique est riche d'enseignements.

Notamment sur la nécessité pour les travailleurs en lutte de se donner une direction les représentant vraiment, et de se donner les moyens de la contrôler.

Cette grève a été «marchante», les grévistes voulaient, spontanément, se porter vers les autres «habitations» pour appeler ceux qui n'étaient pas

en grève à les rejoindre. Le nombre des grévistes a gonflé et l'inquiétude des possédants avec. Mais ceux-ci pouvaient tenter de manœuvrer les «négociateurs». Le mouvement ouvrier de l'époque n'était pas préparé à l'empêcher. Le parti socialiste de Lagrosillière «l'alliance avec l'Usine». Quant aux communistes, ils n'étaient alors, selon leur propre aveu, qu'un groupuscule. D'ailleurs leurs cadres, soumis à un stalinisme, ne pouvaient pas être vraiment préoccupés par la nécessité d'une direction démocratique du mouvement.

Dans ces conditions le mouvement de février 1935 s'est conclu sur un compromis à peine au delà du maintien du statu quo.

Il s'est inscrit néanmoins dans un contexte généralisé de pression ouvrière qui dura jusque peu avant le déclenchement, en 1939, de la seconde guerre mondiale.

Cette agitation se manifesta jusque dans les îles de Caraïbe : grève des mineurs de Sainte-Lucie en 1935, grève des ouvriers du pétrole à Trinidad en 1937, débouchant sur une grève générale, etc.

Le mouvement fût plus significatif dans les grands pays industrialisés.

En France les manifestations ouvrières antifascistes du février 1934 ouvrirent une période qui mena aux grandes grèves avec occupation d'usines de juin 1936. En Espagne, c'est en juillet 1936 que les travailleurs en armes réagissant au putsch fasciste de Franco, couvrirent le pays de drapeaux rouges.

Dans cette montée, en février 1935, la classe ouvrière, à la Martinique, répondait «présent» !

## Martinique

### «L'Autorité unique de transport»... pas au service de la population

Une «Autorité organisatrice du transport unique» (AOTU) est née en Martinique, concernant le transport terrestre et maritime de personnes et de marchandises. Les élus de la Région avaient, depuis le 28 juin 2013, voté la demande d'habilitation à organiser et réglementer le transport et à créer une Autorité unique. Il reste encore à mettre en place une structure dénommée *Martinique Transport* et à définir son mode de fonctionnement. Jusqu'ici, c'était les Communautés d'agglomérations, le Conseil Général, et les communes qui avaient la compétence pour organiser le transport, chacune dans son domaine.

La population connaît le résultat : impossibilité pour elle de se déplacer, pour rejoindre son lieu de travail ou tout simplement pour faire ses courses. Et des problèmes encore aggravés pour avoir accès aux loisirs, tels que le cinéma ou autres manifestations artistiques ou lieux de promenade et de détente. Ces difficultés viennent d'abord des choix politiques faits par l'État et les Collectivités. Notamment celui de privilégier, avec le lobby des

cessionnaires auto, le développement du «tout-automobile» et non pas le transport collectif.

Aujourd'hui, l'État se désengage des politiques publiques qu'il aurait dû mener à bien avec l'argent des contribuables et, pour alléger son budget, il attribue ses responsabilités aux Collectivités de proximité.

Alors, la création de l'Autorité unique de transport est présentée comme un plus. Avec quels moyens ? Au profit de qui ? Là-dessus, rien n'est annoncé clairement.

Les salariés et les usagers n'auront pas gagné grand-chose si le résultat est du même ordre que celui obtenu par la mise en place du réseau de transport de la CACEM (Communauté d'agglomérations du Centre de la Martinique). C'est-à-dire un mille-feuille réalisé avec des moyens insuffisants et en ménageant les intérêts des petits et gros exploitants. La population aura à en juger et, plus que jamais, il sera nécessaire pour elle de rester vigilante pour que de tels nouveaux organismes ne se transforment pas en pompes à fric supplémentaires à son détriment.

## Guadeloupe

### Le procès de Charlie Lendo : succès de la mobilisation

Une foule nombreuse s'était rassemblée le mardi 20 janvier devant le tribunal de Pointe-à-Pitre pour soutenir Charlie Lendo, un dirigeant de l'UGTG poursuivi pour homicide involontaire et entrave à la liberté de circulation. La justice a voulu le rendre responsable de la mort d'un jeune qui avait heurté un barrage à Saint François lors du mouvement de 2009. Ce mouvement avait été marqué notamment par l'érection de barrages routiers un peu partout en Guadeloupe. Le 20 janvier dernier, la mobilisation a payé car l'homicide involontaire n'a pas

été retenu. Le procureur lui-même a plaidé la relaxe. Lendo demeure inculpé pour entrave à la liberté de circulation. Le délibéré est prévu pour le 3 mars. C'est une première

victoire qui a été gagnée grâce à la mobilisation de nombreux militants de l'UGTG et de différentes organisations syndicales et politiques de notre organisation.



## Guadeloupe

### Au collège Bambuck du Gosier, pas de liberté d'expression !

Le jeudi 8 janvier, au lendemain de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, F. Hollande avait décidé que tous les services publics respecteraient une minute de silence. Dans les écoles aussi, des consignes avaient été données en ce sens, au nom de la défense de la liberté d'expression. Des collégiens de Bambuck ont malheureusement pu constater que cette fameuse liberté d'expression, ce n'était pas pour eux !

Quelques uns se sont présentés ce jour-là en ayant inscrit sur le T-shirt du collège «Je suis Charlie». À la demande de la principale, Mme N'Goré, ils ont été conduits à la vie scolaire. Elle a exigé que leurs parents leur apportent un T-shirt sans inscription avant de les autoriser à aller en cours. Ceux dont les parents n'étaient pas disponibles ont passé la matinée dans les bureaux de la vie scolaire.

À la récréation, face aux professeurs qui protestaient, la principale s'est expliquée : «vous comprenez, si on autorise les élèves à venir en écrivant sur leur T-shirt, c'est la porte ouverte à toutes les dérives».

Mme N'Goré voulait donner une leçon de démocratie comme le demandait le gouvernement ?

C'est raté !

## Grève des deux centrales électriques du Moule

Depuis jeudi 15 janvier 2015, les salariés du groupe ALBIOMA gestionnaire des deux centrales du Moule, sont en grève. Ils ont déposé un préavis en fin d'année 2014 pour faire aboutir des revendications qui portaient sur l'application de l'accord Bino, l'indemnisation des repos compensateurs et l'application du statut des Industries Électriques et Gazières IEG. Dans un premier temps, les salariés ont obtenu la médiation de l'inspection du travail, ce qui leur a permis d'ouvrir des négociations avec leur employeur. Le préavis prenait fin au 29 décembre, pendant les fêtes de fin d'année. L'inspection du travail a cherché à éviter des coupures d'électricité pendant les fêtes. Les travailleurs dénoncent l'emploi de salariés qui effectuent le même travail qu'eux en intérim. Pour ne pas avoir à recruter du personnel supplémentaire rémunéré au

statut des industries électriques et gazières, le groupe ALBIOMA fait appel à de la main d'œuvre sous payée par des sous-traitants. Les travailleurs réclament aussi la mise en place de repos compensateur en conformité avec les règles du code du travail. La médiation de l'inspection du travail a permis de faire reculer les gérants de l'entreprise sur quelques points de la plateforme qui en comportait 18. Mais sur l'essentiel, ils n'ont pas bougé. Sur l'application de l'accord Bino, les patrons ont proposé un accord qui permettrait aux travailleurs présents actuellement dans l'effectif de percevoir le bonus rétroactivement, mais qui mettrait fin au versement pour les futurs salariés. Il n'est pas question pour les travailleurs de sacrifier les futurs recrutés. D'après les calculs qu'ils ont effectués le

rattrapage du Bonus Bino s'élèverait à plus de 287 000 € sur l'ensemble du groupe. Après l'échec des négociations sur les revendications essentielles, les salariés ont donc voté la grève le 15 janvier. Deux jours après, une séance de négociation a eu lieu. Mais les gérants ne veulent rien entendre. Désormais les grévistes réclament le rappel du Bonus Bino mais aussi des indemnités de retard. Pour les grévistes il est hors de question d'accepter que les techniciens qui travaillent à l'année pour le compte de sous-traitants dans les deux centrales ne soient pas payés comme les titulaires au statut des IEG. (Industries Électriques et Gazières). Sur les repos compensateurs là aussi, les grévistes réclament l'application pure et simple du code du travail. Ils sont déterminés à obtenir satisfaction.

## Échos des entreprises

Guadeloupe

### Écho de Pôle Emploi

#### À BAJE-MAHAULT LES COLLÈGUES METTENT LE HOLA !

Après une visite de l'agence provisoire de Baie-Mahault, les collègues se sont réunis. Les plans présentés en réunion de service ne correspondent pas aux travaux. Une large majorité a voté pour que la direction revoie sa copie.

#### POURQUOI LES AGENTS ONT DIT STOP

A chaque protestation des représentants du personnel en CHSCT la direction répond que l'agence de Jarry c'est du provisoire. Des plans de travail fixés sur les murs, des bureaux sans porte où

les collègues ne seront pas en sécurité, des vis apparentes sur le carrelage dans un chantier soi disant terminé...

#### TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE !

Les collègues et les représentants du personnel ont interpellé la direction de Pôle emploi sur l'absence d'escalier ou d'ascenseur de communication directe entre l'étage et le rez-de-chaussée de l'agence provisoire de Jarry. Les agents peuvent croiser des demandeurs d'emploi dans le hall et il faut sortir des locaux pour accéder à l'étage. Mais à part ça tout va bien !

Guadeloupe

### PAWOL A TRAVAYÈ BANNANN (Plantations en Lutte)

#### LA MISE EN DANGER DE LA VIE DES TRAVAILLEURS : LES PLANTEURS SAVENT Y FAIRE

Cette fois-ci, c'est L. Dormoy et la SCA-Bois Debout qui sont reconnus responsables de la mort d'un camarade (n'oublions pas que plusieurs camarades ont déjà trouvé la mort sur cette plantation). Mais c'est tout le temps que la vie des camarades de ce secteur est mise en danger. C'est par exemple le cas des conducteurs d'engins agricoles sur la région de Capesterre-B-E. Le matin, alors qu'il ne fait pas encore jour, on rencontre des chariots à banane, ou des tracteurs, sans aucun signal lumineux permettant de les repérer à distance, à l'arrière surtout.

Le jour où il y aura un accident grave avec morts ou blessés, que les planteurs ne viennent pas nous parler de fatalité.

#### TRAVAIL SOUS-PAYÉ : UNE AUBAINE POUR LES PATRONS DE LA BANANE

Non contents de payer tout le monde au SMIC quel que soit le nombre d'années de travail, le mot ancienneté n'existe pas pour eux, les patrons du secteur considèrent les conducteurs d'engins aussi comme des ouvriers agricoles.

C'est ainsi que bien que détenteurs pour nombre d'entre eux d'un CACES (Certificat d'aptitude à la conduite d'engins), les camarades qui conduisent les tracteurs et tous les autres engins mécaniques des plantations sont également payés au SMIC, alors que pour obtenir ce CACES, ils doivent suivre une formation.

Il faut refuser de conduire les engins agricoles si on n'est pas payé comme chauffeur d'engins.

Guadeloupe

### Écho de l'Aéroport

#### SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE : QUEL STATUT ?...

Suite à une assemblée générale, la direction nous a envoyé, à nous anciennement CCI, un document où elle nous informe que nous pouvons garder notre statut de fonction publique pendant 10 ans et que nous sommes mis à la disposition de la société aéroportuaire. Il est aussi dit que nous pouvons changer de statut. Mais rien n'est précisé sur ce nouveau statut.

#### CHANGER DE STATUT ?...

Nous pouvons choisir de changer de statut. Certains s'interrogent. Du moins les plus jeunes. Ils savent que dans certaines entreprises (Pôle emploi, autres aéroports) le

statut privé s'est révélé plus favorable, du moins sur certains points.

Seulement cela n'a pu être possible que parce que les travailleurs concernés se sont battus pour l'améliorer. A nous d'en faire autant.

#### ...EN SE MOBILISANT

De fait le gouvernement et les patrons mènent en ce moment des attaques en règle contre les acquis et les droits des travailleurs : suppression des conventions collectives, loi Macron.

Dans ces conditions aucun statut n'est a priori bon.

Il ne sera que ce que nous en ferons. Cela demande de nous regrouper pour étudier les différents aspects et vérifier où sont nos intérêts.

Martinique

### « Je suis Charlie », « Man pa Charlie », deux façons de tromper la population

En Martinique comme dans l'hexagone, les autorités se sont efforcées, dès l'annonce des attentats, de placer l'émotion largement ressentie dans la population derrière une formule unique, diffusée à cet effet : « Je suis Charlie ». L'Union sacrée était de mise avec en tête les chefs d'État des pays impérialistes ou leurs représentants qui mettent la planète en coupe réglée.

Une fraction de l'extrême gauche dont nos camarades de Lutte Ouvrière et nous, Combat Ouvrier, nous ne nous sommes pas associés à cette union sacrée avec les exploiteurs, bien que nous ayons condamné les tueries barbares des terroristes.

Mais si en France, les hiérarchies des religions catholique, israélite, les représentants du culte musulman, étaient tous « Charlie », c'était apparemment trop demander au clergé martiniquais.

Ce dernier ne peut supporter la moindre critique de la religion, fût-ce sous la forme de dessins humoristiques. Et on a bien senti que ses réticences étaient relayées en partie dans la

population.

Elles se sont aussi exprimées dans les médias, par exemple dans une « libre opinion » dans le quotidien France-Antilles, au sujet des attentats, où l'on a pu lire : «...Charlie-hebdo a pu impunément humilier dans leur foi aussi bien les chrétiens que les musulmans qui sont aujourd'hui invités à rire des caricatures présentant Dieu, Mahomet, Jésus en homosexuels lubriques...».

Les pères et mères « la pudeur » qui ont signé ça, les trois avocats Claudette Duhamel, Maryse Duhamel et Dominique Monotuka, ne sont pas gênés, dans le même article, de relayer l'antisémitisme de Dieudonné. Pour eux, Dieudonné n'aurait qu'« exprimé un ressenti » en disant « je suis Charlie-Coulibaly », du nom du tueur de l'hypermarché cacher de la porte de Vincennes, qui a assassiné quatre personnes parce que juives.

Voilà donc qu'au nom d'une solidarité de « nègres » - c'est eux qui le disent - ces prétendus cerveaux affichent l'imbécillité de

prendre la défense d'un authentique sympathisant de l'extrême-droite raciste.

Dans ce bêtisier, on n'oubliera pas le nationaliste étroit Daniel Boukman, qui titre sa contribution, toujours dans « France-Antilles » : « Man pa Charlie ». Lui aussi se range derrière la religion en voyant dans les caricatures une « profanation », cause de l'action criminelle. Le respect de superstitions fait sans doute pour lui partie des « valeurs existentielles détruites à petit feu par un pernicieux système néo-colonial ». Il poursuit : «... je réfute de Charlie Hebdo le parti-pris libertaire, parce que notre jeunesse a besoin de repères...»

Mais quels repères ? Le respect sacro-saint envers des religions dont certaines veulent s'imposer à coup de mitraillettes et de servage des femmes ? Celui des hommes d'église ou de mosquée qui imposent la route à suivre et de coup de cantiques, de triques et de fusils ?

Non, merci !

Martinique

### Élections annulées à St Pierre

Le Conseil d'État vient d'annuler les élections municipales à St Pierre, dont le maire RDM Rassemblement des Démocrates Martiniquais est Raphaël Martine. Cette annulation est la suite des requêtes de Christian Rapha et Eliane Cesto. Ces derniers sont respectivement tête d'une liste PRM, (Parti Régionaliste de Martinique), parti de la droite, et d'une liste PPM (Parti Progressiste Martiniquais).

Le jour de l'élection, des éléments irréguliers avaient été relevés sur les procès-verbaux quant au déroulement du scrutin et aux opérations de

dépouillement des bulletins dans certains bureaux. C'était le cas au bureau numéro un où la liste PPM n'obtenait aucune voix alors que certains électeurs ont affirmé avoir voté pour cette liste. Dans le même bureau, il y avait eu cette disparition malencontreuse d'une corbeille où étaient jetés les bulletins déchirés, puis sa réapparition à la demande de la candidate du PPM, avec des bulletins déchirés des trois listes, y compris celle PPM pour laquelle aucune voix n'avait été proclamée quelques minutes plus tôt par le président du bureau. La ficelle était un peu grosse.

La décision du tribunal administratif a donc été retoquée et les élections annulées pour irrégularités. Après la notification du jugement du Conseil d'État au préfet et au maire de St Pierre, une délégation sera mise en place pour gérer les affaires courantes et pour organiser de nouvelles élections dans les trois mois.

Les électeurs devront de nouveau retourner aux urnes pour départager des hommes et des femmes qui pour certains méprisent leur opinion et qui pensent plus à leur carrière qu'aux intérêts de la population.

Guadeloupe

### Écho des hôpitaux ... Écho des hôpitaux ... Écho des hôpitaux ...

#### CHU : CLIMATISATION...ENCORE !

Dans sa lettre d'information, la direction annonçait qu'il existait des secteurs ou les travaux de climatisation sont « finalisés ». Notamment des secteurs sensibles comme la Néo Nat et Réa Néo Nat. Et bien pas du tout ! En rentrant à la Néo Nat est une vague de chaleur qui nous accueille ! Devant la Réa Néo Nat, vous croisez des parents en sueur sous les sur-

blouses qu'ils enfilent pour rendre visite à leur petit bout. Ils sont obligés de sortir de temps en temps pour prendre l'air, et faire passer le mal de tête engendré par la chaleur. Voilà le résultat de la chaleur chez un adulte en bonne santé. Qu'en est-il pour les petits malades ?

#### ÉCLAIRAGE : FINI NOËL !

Il y a eu des travaux, et au mois

de décembre tout le CHU était éclairé, de la lumière à profusion... et brusquement plus rien ! Obscurité totale des Urgences à la Psychiatrie. La féerie de Noël passée, le Père Noël a repris son cadeau ?

#### DANGEREUX MANQUEMENTS

Depuis un temps certain, il n'y a plus de dispositif DASRI pour objet coupants. Les containers à aiguilles sont en rupture de

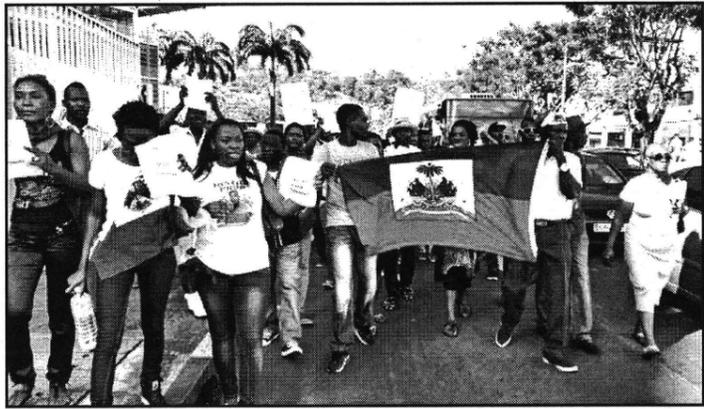
stock dans quasiment tous les services : bloc opératoire, Réa Gastro, là où un AT est à déplorer. Par manque de containers, les agents ont utilisé une bouteille en plastique en guise de réceptacle, pourtant non réglementaire et donc cause de l'accident.

Dans cet hôpital, l'incompétence et l'imprévoyance font bon ménage au détriment de notre sécurité.

#### VOUS AVEZ DIT HYGIÈNE ! ?

Dans un service, une patiente s'est fortement énervée car sa chambre n'était pas lavée depuis 3 jours ! Comment lui dire que la pénurie de franges empêche le nettoyage ? Que la direction des services économiques et logistiques était incompétente dans la gestion du matériel de nettoyage ? Et que finalement le forfait hospitalier qu'elle payait était un vol ! ?

# Mort d'un émigré haïtien... suite à un contrôle ! Un fait révoltant



Manifestation des Haïtiens le samedi 17 janvier 2015 suite à la mort de Francky Alfred

Le mardi 13 janvier 2014, aux environs de 8 heures, au niveau du rond-point La Colline à Schoelcher, au cours d'un contrôle de la police routière, un ressortissant haïtien, M. Francky Alfred âgé de 34 ans a, semble-t-il et d'après le journal France-Antilles du 15 janvier «préféréd'prendre la fuite... en enjambant une clôture sans se rendre compte que derrière, il y avait le vide et la falaise». Il s'est donc écrasé contre les rochers près de trente mètres plus bas.

Comment expliquer un tel fait qui a créé un émoi au sein de la communauté haïtienne ? Ce mardi matin, Francky et son cousin étaient dans une camionnette qui les emmenait faire un «djob». C'est alors qu'ils ont été contrôlés par deux policiers. Francky a présenté à la police une convocation à la préfecture pour le 5 janvier 2015. D'après son cousin il a déclaré qu'«il attendait un papier d'Haïti et la préfecture lui a dit au téléphone que sans cela, ce n'était pas la peine de se présenter car son dossier ne serait pas complet». Mais en ne, toujours selon France-Antilles, Francky Alfred «faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français qui lui a été notifié le matin des faits». Laissant Francky avec la police tout en avertissant sa compagnie par téléphone, le cousin et le chauffeur ont poursuivi leur route. C'est bien plus tard que le cousin a été informé du décès par la presse. Cette dernière s'était présentée en fin de matinée à la PAF (Police Air Frontières) à l'aéroport du Lamentin. Elle a expliqué : «Les policiers m'ont très mal reçue. On

m'a dit, il n'y a pas de Francky Alfred ici... Puis, après m'avoir fait attendre très longtemps, ils m'ont dit : «mauvaise nouvelle, il est mort». Ils se sont énervés quand j'ai demandé pourquoi». Après ces échanges méprisants, les autorités ont voulu refermer la page en parlant hypocritement «d'un accident malheureux». La plupart des Haïtiens résidant en Martinique ont fui leur pays pour chercher du travail afin de pouvoir tout simplement vivre et nourrir leur famille.

Arrivés en Martinique, soi-disant pays d'accueil, ils sont exploités par des patrons locaux assoiffés de profit. Ils vivent pour la plupart dans des quartiers et logements insalubres. Sans compter les contrôles réguliers, accompagnés d'un discours méprisant voire de menaces, dont ils sont victimes, souvent pour les renvoyer en Haïti brutalement.

A la suite de cette dernière affaire, les journalistes des chaînes de télévision eux-mêmes ont fait état des discriminations dont sont victimes les ressortissants haïtiens. L'ADHM (Association des Haïtiens en Martinique) et l'ASSOKA (Asosyasion solidarite Karaïb) ont réagi en exigeant qu'une enquête soit «menée par un juge indépendant» pour connaître la vérité sur cette affaire. A l'appel de cette dernière association, une marche a eu lieu samedi 17 janvier, réunissant plusieurs dizaines de personnes qui exigeaient que toute la lumière soit faite sur la mort de Francky Alfred.

## HAÏTI

### Les travailleurs dans l'expectative face au gouvernement de K. PLIM

Martelly semble avoir surmonté la première phase d'une crise politique déclenchée par la succession des manifestations à Port-au-Prince et en province orchestrées par les partis d'opposition. Il a sacrifié son ancien premier ministre Lamothe pour le remplacer par Evans Paul, K. Plim.

S'il passait pendant longtemps pour un homme politique nationaliste radical, Evans Paul a occupé le poste de premier ministre de Martelly.

Cela a peut-être démobilisé une petite portion des troupes était représenté par les lavallassiens. Ces partisans d'Aristide ne portent pas K. Plim dans leur cœur, et les manifestations continuent avec les mots d'ordre de démission de Martelly.

Mais il apparait de plus en plus que malgré la pauvreté et le mécontentement dans les classes pauvres, celles-ci ne se sentent pas attirées par les 2 clans, celui d'Aristide ou de Martelly qui se disputent le pouvoir et qui ne s'intéressent en rien au sort des classes exploitées. Celles-ci pour le moment observent les manifestations et constatent que rien dans les mots d'ordre avancés par les uns ou les autres ne les concerne.

Reste à savoir si les ouvriers de la zone industrielle, qui il y a quelques mois seulement ont montré leur capacité à se mobiliser en mettant en avant leurs revendications propres, ne se sentiront pas encouragés à entrer dans la danse. C'est ce que l'on peut souhaiter pour l'avancée des revendications des travailleurs en Haïti.

# Chicago : un candidat révolutionnaire aux élections municipales

Un jeune enseignant, Ed Hershey, se présente aux élections municipales, comme conseiller municipal de la 25<sup>ème</sup> circonscription de la ville de Chicago aux États Unis. Ces élections se tiendront en février 2015. Il a pour cela franchi l'étape des signatures : 3 000 électeurs, soit le double du nombre exigé, ont accepté de signer, ce qui n'est pas facile aux USA, pour ce candidat qui n'est pas membre d'un des 2 grands partis, Démocrate et Républicain, et qui se présente à ces élections pour que «la classe ouvrière s'organise elle-même pour lutter pour ses propres intérêts de classe».

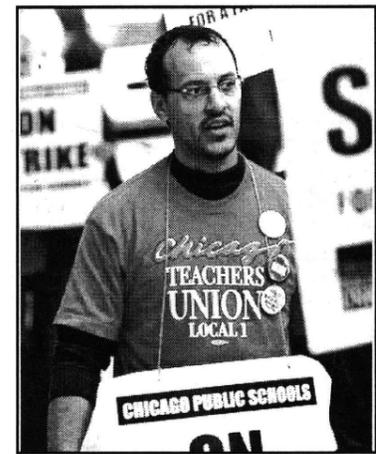
Ed Hershey s'engage, s'il est élu, à : informer publiquement la population de tous les plans de la municipalité qu'il pourra connaître, sur comment ils dépensent l'argent des travailleurs. accueillir la population dans les bureaux de la mairie pour qu'elle s'y réunisse face aux attaques de la municipalité contre la classe ouvrière. soutenir publiquement toutes les

luttons que mèneront les travailleurs pour se défendre et se battre aux côtés de ceux qui, mobilisés, l'accepteront dans leur combat, combat qui pourra s'étendre au-delà de la seule circonscription.

Le maire actuel de Chicago est responsable de nombreux licenciements d'enseignants, de fermetures d'écoles dans des quartiers ouvriers. Ed Hershey a été l'un des leaders de la grève des enseignants en 2012. Il a été actif avec les parents et les élèves lors de la lutte contre les fermetures d'écoles décidées par le maire. Dans sa campagne, il dénonce l'utilisation de dollars d'argent public dans les écoles privées, laissant l'école publique dans un état désastreux.

Dans sa campagne, Ed Hershey appelle également à combattre les attaques contre les immigrations. Il dénonce la soi-disant opposition entre Démocrates et Républicains sur la question : l'administration Obama a expulsé en 6 ans 2,5 millions d'immigrants, plus que Bush en 8 ans. Et la nouvelle loi n'est pas plus

clément. Cela permet de soulever les travailleurs immigrés non régularisés et tire vers le bas les salaires de tous les travailleurs. Ceux-ci ont intérêt à lutter ensemble pour des conditions de travail et des salaires décentes. Voilà ce qu'explique ce «candidat pour la lutte de la classe ouvrière» voter pour lui sera une façon de démontrer qu'une partie de la classe ouvrière en a assez de magouilles et des actions anti-ouvrières des politiciens et qu'elle donne raison à un candidat qui appelle à la lutte.



## FRANCE

### Il y a 100 ans : fusillé pour l'exemple

Le 2 août de l'année dernière a marqué le sinistre anniversaire du début de la première guerre mondiale. Parmi toutes les horreurs de cette boucherie absurde qui a fait plus de 18 millions de morts, certaines ont un caractère particulier : c'est le cas des fusillés pour l'exemple. Un autre exemple en tout cas de la sauvagerie sanglante dont sont capables les capitalistes et ceux qui les servent quand il s'agit de conquérir des territoires, des marchés ou simplement d'augmenter leurs profits.

Il y a cent ans, le 13 février 1915, le soldat Lucien Bersot était fusillé par un peloton d'exécution. L'histoire de ce maréchal-ferrant de 24 ans est odieusement simple. Durant l'hiver, il avait survécu à des combats dans l'Aisne qui firent 1500 morts. Mal équipé d'un pantalon blanc en toile fine devenu hors d'usage, il demanda qu'on lui attribue un vêtement plus adapté et réglementaire. Il obtint de sa hiérarchie un pantalon souillé de sang et d'excréments qui avait été prélevé sur un cadavre. Son refus de porter cette infâme loque fut la cause de sa mort. Il écopa d'abord de 8 jours de prison.

Puis le colonel Auroux, qui commandait la brigade, décida de le faire passer en conseil de guerre pour «refus d'obéissance devant l'ennemi» (il s'agit du refus de porter le pantalon).

Plusieurs de ses camarades tentèrent de prendre sa défense. L'histoire estime et tenta de faire exécuter également le porte-parole du groupe, qui finalement fut condamné à 10 ans de travaux forcés en Afrique du Nord. Il l'exprimait ainsi : « Je vous ai fait appeler parce que je suis en face d'une rébellion de soldats : il faut que je fasse des exemples, en tuer un ou deux». Le colonel Auroux et la

hiérarchie militaire avaient clairement voulu faire passer un message : tout refus d'obéissance, si minime soit-il, était passible de la peine de mort. Comble du raffinement sadique, les propres camarades d'infortune du condamné étaient chargés de l'exécuter. Dans le cas de Bersot, plusieurs refusèrent d'ailleurs de tirer.

Six mois après le début de la guerre, les soldats du rang avaient bien compris qu'elle ne serait pas la promenade militaire promise au mois d'août, « une succession de victoires faciles et éclatantes», comme l'écrivait l'un d'eux. Enterrés dans des tranchées, et quelques mètres des soldats allemands, ils vivaient les uns comme les autres un enfer. Certains prenaient conscience que cette guerre ne les concernait pas. Au mois de décembre 1914, durant la période de Noël, des scènes de fraternisation entre soldats de deux bords avaient eu lieu. De quoi inquiéter la hiérarchie qui avait pour mission de remporter la guerre coûte que coûte pour le bénéfice des industriels nationaux.

Au cours de la guerre, côté français, il y eut au moins 700 exécutions de ce type. Un autre cas concerna une compagnie qui refusa de repartir à l'assaut tout de suite après une première attaque meurtrière, alors qu'elle devait bénéficier d'un temps de repos. Le Général Delétoile menaçait de faire fusiller toute la compagnie. Au sort. Deux soldats furent nommément désignés, dont au moins un parce qu'il était membre de la CGT. Les 7 furent exécutés.

L'histoire tragique de Bersot a donné lieu à un roman d'Alain Donné et à un téléfilm d'Yves Boisset, tous deux intitulés «Le pantalon».

## Erratum

L'article «Martinique : Une manifestation plus qu'ambiguë» dans le dernier numéro (1125) de COMBAT OUVRIER comportait une erreur factuelle, dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

Lors de la manifestation du 8 janvier 2015 devant la cathédrale de Fort-de-France, l'intéressé ayant été rappelé longuement le martyr d'André Alier, l'a fait au nom du SNJ (Syndicat National des Journalistes), et non du Club-Presses Martinique.

## ABONNEMENT

12 MOIS :  
SOUS PLI FERME 33 €  
SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de ..... mois.

NOM : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ci-joint par chèque la somme de ..... Euros.

règlement par chèque adressé à

M. Philippe ANAIS - Combat Ouvrier.  
1111 Rés Matélie, l'aiguille,

97128 Goyave - Guadeloupe.  
Antilles françaises

## COMBAT OUVRIER

Responsable de publication  
P. ANAIS  
Adresser toute correspondance  
EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER  
M. Philippe ANAIS  
1111 Rés Matélie, l'aiguille,  
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE  
Louis MAUGÉE  
B.P. 821  
97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION  
Imp. ERAPRESS  
Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier  
<http://www.combat-ouvrier.net>

Pour nous écrire sur internet  
redaction@combat-ouvrier.net

## Les richesses mondiales aux mains des 1% les plus riches

Selon une étude de l'ONG Oxfam, qui confirme des chiffres déjà connus, les 1% les plus

moitié des richesses mondiales. D'ici 2016, ces 1% posséderont plus que les 99% d'habitants

2010 et 2014, la fortune des 80 personnes les plus riches a augmenté de 600 milliards de

se sont encore appauvris. Une bonne révolution, ça ne serait que justice.